

TAVERNIER



CHARLEC







HARNAIS



GROMAT

Dit Joko

TELLE



PRIVAT

CAPRON

LOUIS-REGIS

VERNEUIL



TOUSSAINT

AGOT



RENARD







BARCLAY

COLÉR



LESDEMA



JOSEPH



JOS



SAINT-AIMÉ





Franck





Jocelyne

SABINE



GRIFFIT



YERRO





ANSANM POU PÉYI-NOU porte un projet d'avenir pour notre pays Martinique, en proie depuis plusieurs années à une crise profonde aggravée aujourd'hui par le contexte sanitaire.

Participatif et ambitieux, ce projet vise à améliorer concrètement le quotidien des Martiniquaises et des Martiniquais et à leur redonner confiance en l'avenir. Conçu avec l'ensemble des forces vives de notre pays, il est irriqué par les principes fondamentaux d'évaluation des politiques publiques, de territorialisation et de participation citoyenne.

Les organisations partenaires s'accordent autour de valeurs et d'orientations fondamentales qui incarnent un véritable renouveau de l'action publique et politique :

- L'écologie politique
- La justice sociale
- La souveraineté et la responsabilité
- La démocratie participative
- La co construction et la collégialité des décisions
- L'exemplarité de l'élu

Sur ces bases, notre équipe s'engage à mobiliser toutes les compétences, toutes les énergies pour relever les défis des 8 urgences que nous devons traiter prioritairement au cours de la mandature.

8 URGENCES **POUR LA MARTINIQUE**

Urgence démographique et du développement endogène Pour faire face au défi démographique marqué par le vieillissement de la population et le départ des ieunes, nous entendons privilégier à la fois :

- · L'accès des jeunes martiniquais aux emplois notamment dans ceux identifiés en lien avec une
- population vieillissante · Le soutien des jeunes pour leurs projets d'entrepreneuriat
- · L'accès des entreprises martiniquaises à la commande publique martiniquaise

Pour renforcer notre attractivité, nous misons sur l'accélération de la transition écologique et numérique de notre tissu économique.

Nous entendons agir concrètement pour un changement de modèle économique.

Sortir progressivement d'une économie de comptoir pour mobiliser nos moyens sur la production martiniquaise, car sans économie endogène forte il n'y a pas de réelles perspectives de développement.

Renforcer le soutien aux entreprises et réduire significativement les délais de paiement. Instaurer le principe de la priorité martiniquaise à l'embauche à compétence suffisante

Prioriser les filières créatrices d'emplois telles que la transition écologique, le numérique, le BTP viable, le bois, le sport santé, le tourisme patrimonial et culturel, par le financement de dispositifs

Assurer une adéquation permanente entre les besoins du territoire et l'offre de formation. En un mot, rendre notre Martinique plus attractive.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- Oréer un fond commun de placement à risque sous l'égide de la CTM, en partenariat avec la Banque Publique d'Investissement (BPI), les partenaires privés et sollicitant l'épargne des martiniquais dans le but de consolider des entreprises dans des secteurs ciblés, favoriser leur émergence (start-up) ainsi que
- Respecter et faire respecter le principe de priorité martiniquaise à l'embauche à compétence suffisante : une Charte pour l'emploi local, c'est possible et légal!;
- Stimuler la transition numérique des entreprises martiniquaises;
- Instaurer des dispositifs de préfinancement des fonds européens pour favoriser leur accès aux TPE-PME ne disposant pas de trésorerie conséquente :
- Soutenir le recrutement de cadres de haut niveau martiniquais par la mise en œuvre d'un dispositif spécifique incitatif;
- Promouvoir un autre mode d'entreprendre : l'Économie Sociale et Solidaire ;
- Outenir le BTP martiniquais notamment en priorisant son accès à la commande publique ;
- Assurer le déblocage immédiat de retenues de garantie (14 Md'€);
- Soutenir dispositifs d'aide à la production martiniquaise;
- Instituer un « chèque consommation de la production locale », à l'instar des chèques déjeuner ;
- Évaluer et réduire les délais de traitement des demandes d'aides économiques ;
- Créer une zone franche sociale visant à faire baisser le coût social pour les entreprises, recrutant des publics cibles dans des secteurs économiques identifiés (filières porteuses et vertueuses);
- Accélérer le dispositif Territoire Zéro Chômeur de longue durée ;

Urgence de la cohésion sociale et des solidarités

33% de la population martiniquaise vit aujourd'hui en-dessous du seuil de pauvreté Il est urgent de changer de modèle pour réduire les inégalités et prendre soin des plus démunis. Nous définissons 3 priorités de l'action sociale de la Collectivité :

- · Améliorer l'accès aux soins ;
- Protéger les personnes vulnérables ;
- Accompagner à l'exercice de la parentalité

Pour répondre à l'urgence de la solidarité, la Collectivité Territoriale doit se doter d'outils performants de mise en œuvre et d'évaluation de sa politique sociale, en concertation avec les bénéficiaires, dans un souci permanent d'amélioration de leur qualité de vie.



épi Jean-Philippe NILOR

Urgence sanitaire

Si la compétence du pilotage des systèmes de santé et la mise en œuvre de la politique de santé publique relève de l'État, la crise sanitaire nous a rappelé le rôle stratégique majeur que doit jouer la CTM.

D'autre part, nous sommes déterminés à faire de l'eau un véritable bien commun qui doit demeurer sous contrôle de la puissance publique afin de réduire son coût et garantir sa qualité et sa régularité pour les fovers martiniquais

La question de l'eau nous amène à traiter sans délai l'empoisonnement de notre Peuple, la pollution de nos sols et rivières au chlordécone et aux pesticides, les échouages réguliers des algues sargasses et tous les enieux sanitaires auxquels nous sommes confrontés.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- Établir la concertation avec les acteurs afin de mettre en œuvre le Schéma de l'Enfance, de la Jeunesse et de la
- Prévenir les risques de rupture sociale : violences, décrochage scolaire, addictions... par la généralisation de dispositifs de type « E.F.Q » (École, Famille, Quartier);
- Accompagner la création de microstructures d'accueil des jeunes enfants vulnérables ;
- Créer une direction dédiée à la prévention
- Favoriser le maintien à domicile des aînés par l'adaptation et la réhabilitation des logements et par l'expérimentation des logements intergénérationnels innovants
- Utiliser les possibilités offertes depuis 2018 par la loi ELAN pour faciliter l'accès à la propriété en faveur des locataires de logements sociaux depuis plus de 10 ans ;
- Doter le GIP Titrement de moyens de poursuivre sa mission de reconstitution des titres de propriété pour tous les occupants sans titre;
- La création d'une Maison Territoriale de l'Autonomie en Martinique : quichet unique (physiques et téléphoniques) afin d'améliorer l'information, l'accès aux droits et les délais de traitement des demandes des personnes âgées et porteurs de handicap;
- Améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap et réduire les délais d'instruction;
- Mettre en place une mission de contrôle, d'évaluation et d'accompagnement technique des établissements et services de l'aide sociale
- Élargir et renforcer les missions de l'Observatoire de l'Action Sociale de la CTM;
- Réduire significativement les taxes afin de revenir à un prix du bidon de gaz plus abordable pour tous ;

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- Accélérer le chantier de modernisation des réseaux d'eau évalué à 400M€. Exiger la participation financière de l'Etat au titre de la réparation de l'empoisonnement au chlordécone ;
- Contribuer à la mise en place d'une autorité unique pratiquant un tarif social de l'eau;
- Effectuer une évaluation comparative de la gestion de l'eau, avec la participation des usagers, afin de faire le choix, le cas échéant, d'une régie publique martiniquaise de gestion de l'eau qui serait le bras armé de l'autorité unique de l'eau
- Soutenir des projets innovants réduisant l'impact sanitaire des algues sargasses sur les populations ;
- Systématiser les tests chlordécone en renforçant les moyens financiers et humains du Laboratoire Coconstruire avec les acteurs de la société civile et les collectifs une stratégie pour obtenir réparation
- des préjudices causés par l'usage du chlordécone et autres pesticides auprès de l'État et des pollueurs ; 🕒 Valoriser la pharmacopée martiniquaise : répertorier l'existant, renforcer, structurer, valoriser
- et institutionnaliser Sensibiliser, soutenir, accompagner les citoyens, les associations et les collectivités pour la mise en place de plantothèques médicinales d'urgence
- Favoriser, en concertation avec l'ARS, l'implantation de maisons de santé pluridisciplinaires sur



NADEAU





@Ansanm2PN a.poupeyinou@gmail.com



Urgence d'une production martiniquaise nourricière et saine

La Collectivité Territoriale de Martinique doit se donner les moyens d'assurer la sécurité alimentaire de son territoire. C'est à la fois un enjeu économique, écologique et de bien-être pour les Martiniquaises et les Martiniquais

AGRICULTURE

Nous voulons une agriculture nourricière et sans pesticides.

Cela signifie manger et boire sans crainte de nouveaux empoisonnements et de manière respectueuse de notre environnement

Protéger les terres agricoles, prioriser l'accès au foncier pour les jeunes

- Déployer la mise œuvre des « procédures de valorisation des terres en friches ou manifestement
- Mettre en place un dispositif de garantie pour la location de terres ;
- Mettre en œuvre de nouveaux outils d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs ;
- Mettre en œuvre une politique d'accompagnement au désenclavement des terres agricoles;
- Réaliser et mettre en œuvre un schéma d'irrigation agricole sur l'ensemble du territoire ;

LES ACTIONS PRIORITAIRES

Relever le défi de la souveraineté alimentaire

- Définir un véritable Schéma Territorial Agricole pour la Martinique ;
- Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial en favorisant les circuits courts notamment dans les cantines scolaires et les EHPAD;
- Aider à la reconversion-transition des terres polluées ;
- Mettre en œuvre une démarche de création d'un label "ZÉRO PESTICIDES":
- Instituer une aide à la surface pour les petites exploitations ;
- Accompagner la structuration et le développement de filières, de diversification et de valorisation des
- Plantes Aromatiques à Parfum et Médicinales (PAPAM);

PÊCHE

Nous sommes un territoire insulaire de 1080 km² entouré d'un espace maritime sur lequel nous pouvons nous appuyer (une Zone Economique Exclusive) de 47 000 km²

La Martinique consomme 16 000 tonnes de produits de la mer par an qui sont couverts à 60 % par les

Il est donc urgent de soutenir, valoriser et développer les métiers de la mer afin de favoriser une production

POU épi Jean-Philippe NILOR PÉYI-NOU

Urgence du ménagement du territoire et de l'environnement

Nous devons aujourd'hui repenser l'aménagement du territoire.

« Ménager » le territoire, c'est promouvoir des projets d'aménagement qui prennent soin de l'environnement tout en respectant les besoins réels de ses habitants et en prenant en compte les enjeux spécifiques de chaque bassin de vie.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

Faire le choix d'une politique innovante reposant sur le principe du ménagement du territoire

- Introduire au cœur des politiques d'aménagement le concept de ménagement du territoire, impliquant des pratiques d'aménagement qui tendent à promouvoir la santé, le bien-être des populations et la préservation de l'environnement. Il est indispensable de sensibiliser et de former les acteurs publics et privés de l'aménagement en Martinique afin de faire de la Martinique un territoire
- Soutenir le BTP par un grand plan d'entretien et sécurisation du réseau routier et du patrimoine bâti de la Collectivité ainsi que par les programmes de réhabilitation des logements ;
- Optimiser avec l'Etat les conditions du transfert de la "Zone des 50 pas";

Soutenir, valoriser et développer les métiers de l'agriculture

- Relancer les projets d'innovation du SEA (Service d'Expérimentation en Agroécologie);
- Accompagner le préfinancement des fonds FEADER;
- Créer un dispositif de remplacement pour les agriculteurs ;
- Aider à la transmission des terres agricoles ;
- Raccourcir les délais de traitement des dossiers d'aides aux agriculteurs ;
- Aider à la mise en place de circuits courts ;
- Soutenir et impulser le développement de l'agro-transformation et l'innovation dans le secteur agroalimentaire
- Accompagner les planteurs de canne à sucre dans la transition écologique; Initier une expérimentation de « tutorat » pour consolider la transmission des savoirs ;

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- Accompagnement à la structuration de la filière pêche ;
- Accompagner les structures dans la recherche de solutions de désendettement;
- Faciliter la formation et la qualification des jeunes aux métiers de la mer;
- Soutenir la recherche et accompagner les projets d'aquaculture sur les espèces à haute valeur ajoutée ;
- Accompagner les marins pêcheurs dans l'exercice de leur profession
 - Aide à l'acquisition et à la modernisation de la flotte
 - Aide à l'acquisition et à l'entretien des DCP
 - Soutien aux professionnels dans le cadre de la redéfinition des zones de pêche en Martinique
 - Reconquête d'espaces afin d'assurer la protection et le renouvellement de la ressource en concertation avec les pêcheurs
 - Diversification de l'activité par le développement du pesca-tourisme et d'autres activités d'excursions et de loisirs.

Instaurer une gestion plus cohérente de la mobilité incluant le transport maritime.

- Tendre vers un transport public gratuit sans entraves à la liberté de circuler;
- Développer et mieux intégrer le transport maritime dans le cadre d'un système multimodal;
- Envisager des alternatives viables au transport routier de marchandises;
- Encourager la mise en place, pour les établissements scolaires du secondaire, des plans de déplacements des établissements scolaires (PDES) :

Planifier le déploiement équitable des équipements sportifs, culturels, médicaux sur tous les territoires (Nord/Sud/Centre)

- Assurer une vraie territorialisation des services de la CTM :
- Renforcer l'ADDUAM dans son rôle d'observatoire ;
- Améliorer la transversalité entre les acteurs de l'aménagement et du logement;
- Encourager les expérimentations en matière d'habitats innovants et durables
- Promouvoir la recherche en matière de recyclage et de valorisation des déchets;
- Soutenir les communes dans leurs opérations de requalification et de renaturation des espaces publics;

Dans l'ensemble du pays, nous entendons s'exprimer avec de plus en plus de force votre profond désir de changement. Nous voulons concrétiser avec vous cet espoir!

Choisissez une équipe alliant jeunesse et expérience, composée de femmes et d'hommes ayant dans leurs domaines respectifs déjà démontré l'étendue de leurs compétences et la qualité de leur engagement.

Avec Jean-Philippe NILOR, nous avons fait le choix de l'expérience, du sens des responsabilités, de la détermination et de la capacité à fédérer pour conduire l'équipe qui mettra en œuvre notre projet.

Urgence climatique et risques majeurs

La Collectivité Territoriale de Martinique doit se doter de moyens d'anticiper la gestion d'une catastrophe climatique, environnementale, sanitaire, énergétique ou industrielle majeure.

En collaboration avec nos voisins de la Caraïbe, nous devons préparer la solidarité pour faire face aux risques majeurs et aux conséquences du changement climatique.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

Lancer un Plan Territorial de Sauvegarde face aux risques maieurs L'objectif est de mettre en œuvre une organisation programmée en cas de survenance d'événements

graves afin de sauvegarder les vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement ;

Relancer "l'habilitation énergie" afin de pouvoir prendre des mesures fortes en favorisant le développement des énergies renouvelables et de la mobilité décarbonée en accompagnant, notamment, les foyers modestes quant à l'acquisition de véhicules électriques ;

- Créer et généraliser des "zones géographiques décarbonées"
- Mise en œuvre en tant que "territoire pilote" par la ville du Prêcheur, la zone géographique décarbonée est un lieu d'activités où les équipements publics et privés ainsi que les modes de transport ne dépendent plus de la consommation de pétrole mais de l'électricité produite par les énergies renouvelables ;
- Initier une expérience d'un territoire 100% autonome sur le plan énergétique en partenariat avec l'État, Cap Nord, les communes concernées et EDF;
- Réduire l'impact et le coût énergétique des bâtiments et du parc automobile de la collectivité L'objectif est d'équiper en panneaux photovoltaïques les toitures du patrimoine de la Collectivité Territoriale de Martinique et d'atteindre un parc automobile décarboné à 100% d'ici la fin de la manda-
- Rendre plus accessibles, notamment au classes moyennes, les aides aux dispositifs domestiques

En associant les artisans locaux, accompagner financièrement les foyers martiniquais dans l'achat et l'installation d'équipements réduisant leurs factures d'eau et d'électricité (récupérateur d'eau de pluie et chauffe-eau solaire domestique, panneaux photovoltaïques et centrales solaires pour immeubles collectifs, climatiseurs etc.)

- Mettre en œuvre un plan d'équipement des bâtiments de la Collectivité en systèmes de collecte et de stockage des eaux de pluie;
- Réduire la consommation d'électricité dans les services de la CTM;
- Soutenir des projets de production énergétique renouvelable ;

Urgence de l'éducation, du sport de la culture et de l'identité

Éducation, Sport et Culture sont des fondations de l'identité et de l'épanouissement d'un peuple.

Nous souhaitons affirmer notre capacité, en tant que peuple, à construire une identité commune. Nous avons la volonté de contribuer à former des citovens capables d'agir par eux-mêmes, pour eux-mêmes et de décider de leur avenir en commun en posant les jalons d'une Martinique plus unie, plus sereine et plus rayonnante.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- Instituer une haute distinction de la valeur martiniquaise, témoignant de la reconnaissance de la Martinique à l'attention de ses citoyens les plus méritants ;
- Créer un Office Public de la Langue et de la Culture Martiniquaise et d'un musée de la mémoire vivante ;
- Adapter l'offre de formation universitaire et professionnelle aux besoins du marché, aux mutations des
- Développer un pôle d ingénierie et des plateaux techniques d excellence pour élaborer une offre de formation professionnelle répondant aux besoins des entreprises , aux mutations des emplois , et à l évolution des secteurs d activités émergents (numérique, transition énergétique, agriculture

- Accélérer le projet de piste pour les sports mécaniques et développer les bandes cyclables sur l'ensemble du
- emplois et à l évolution des secteurs d activités émergents (numérique, transition énergétique, agriculture

Urgence démocratique

L'heure est venue de travailler dans la collégialité et dans un esprit de responsabilité partagée entre toutes les instances de la CTM (Exécutif, Assemblée et Conseil Consultatif).

Nous nous engageons à créer les conditions de travail optimales pour que le personnel territorial puisse remplir fièrement et efficacement sa mission de service public auprès de la population.

Il est également important que le citoyen soit formé, impliqué et responsabilisé dans la conception et l'évaluation des politiques publiques.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

Réorganiser l'administration de la CTM pour un fonctionnement plus de fluide et efficace

- Établir un organigramme qui n'exclut aucune compétence :
- Remobiliser et respecter le personnel et ses instances représentatives ;
- Réduire de manière drastique le temps de traitement des dossiers

Privilégier la complémentarité et la responsabilité partagée entre l'Exécutif, l'Assemblée et le CESECEM (Le Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique)

- Instaurer un rendez-vous hebdomadaire entre les présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée;
- Systématiser la participation, avec voix consultative, du bureau de l'Assemblée (le Président et les 4 vice-Présidents) aux réunions du Conseil Exécutif;
- Donner des moyens matériels et humains aux élus de l'Assemblée créer des services dédiés à l'Assemblée et aux commissions.
- Sous l'autorité de son Président, ordonnateur secondaire, affecter un budget de fonctionnement à l'Assemblée : Attribuer la présidence de la commission des finances à un membre de l'opposition lui permettant
- ainsi de jouer pleinement son rôle de contrôle de la majorité; Réduire le nombre de commissions de l'Assemblée à 8 ;
- Renforcer le rôle du CESECEM. S'appuyer davantage sur les études et travaux du CESECEM pour l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques menées par la collectivité territoriale.

- Créer des internats supplémentaires sur l'ensemble du territoire;
- Établir un espace d'échange entre la CTM et les parlementaires afin de favoriser une position Martiniquaise unitaire face à l'État sur les questions d'éducation (affectations et retours de nos enseignants en Martinique, contenus pédagogiques...);
- Encourager la structuration de réseaux d'acteurs culturels œuvrant à la valorisation du patrimoine
- Augmenter le budget dédié aux productions culturelles locales et mettre en réseau les espaces
- Mise en place d'un véritable Schéma Territorial des Espaces Artistiques pour le Spectacle Vivant; Faire de la Martinique un Territoire d'excellence Sport Santé / Sporticament sous l'égide de l'Institut Martiniquais du Sport
- Oibler des formations d'éducateurs sportifs et d'animateurs culturels dans des disciplines porteuses de vraies perspectives d'insertion et d'embauche;
- Impulser une politique sportive ambitieuse en concertation avec tous les acteurs de terrain Lancer un vaste chantier de construction et réhabilitation de tous les équipements sportifs, y compris
- municipaux, sur l'ensemble du territoire : Aider les ligues et les clubs à mettre en place des écoles de sport gratuites
- Soutenir des projets de coopération scolaire, culturelle et sportive avec l'environnement caribéen
- Définir un Plan Éducatif Territorial Martiniquais renforçant chez nos élèves la connaissance du patrimoine et de l'environnement, l'inclusion, l'apprentissage des langues et du numérique, ... Accélérer le traitement et élargir les dispositifs d'aides aux étudiants (alternance, MOOC, formation à



Co-construire des diagnostics du territoire avec la société civile

dans des secteurs d'activités ciblés. Il s'agit d'associer les composantes de société civile par bassins de vie aux diagnostics réalisés. Ces enrichissements permettront d'orienter l'action publique et d'enrichir les connaissances des citoyens sur la situation économique et sociale de la Martinique.

Créer un Conseil Consultatif de la Jeunesse Martiniquaise (CCJM) et un Conseil Consultatif des Aînés de Martinique (CCAM)

Il s'agit de construire « avec » les jeunes et les aînés et non plus seulement « pour » eux ;

Assurer l'évaluation des politiques publiques par un organisme indépendant L'évaluation participative des politiques publiques devra être construite sur la base d'indicateurs de mesure du bien-être des Martiniquaises et des Martiniquais. Ces indicateurs sont co-élaborés avec les acteurs socio-économiques pour réaliser un premier diagnostic partagé, définir collectivement les politiques publiques appropriées et les évaluer :

Mobiliser de manière plus systématique la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) pour assurer la concertation des exécutifs des différentes collectivités de Martinique dans l'élaboration et le suivi de l'action publique.

Créer un espace d'échanges réguliers avec les parlementaires martiniquais

afin d'harmoniser nos positions vis-à-vis de l'État sur les grands sujets qui concernent la Martinique, (Eau, empoisonnement aux pesticides, questions sanitaires, grands projets...). Notamment l'amélioration du texte législatif portant création de la Collectivité Territoriale de Martinique sera un des premiers chantiers de cette concertation :

Créer un service dédié aux relations avec notre diaspora

Favoriser le tutorat, l'intégration de nos jeunes vivant hors de Martinique, soutenir et accompagner les projets de retour et d'installation au pays. Créer une base de données répertoriant les compétences martiniquaises exerçant hors de Martinique;